

« Nous maintiendrons... »



L'OEUVRE DES TRACTS
MONTREAL



L'OEUVRE DES TRACTS

(Directeur : R. P. ARCHAMBAULT, S. J.)

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

10. *Le Mouvement ouvrier au Canada.*
Omer Héroux
11. *L'École canadienne-française.*
R. P. Adéland Dugré, S. J.
12. *Les Familles au Sacré Cœur.*
R. P. Archambault, S. J.
14. *La Première Semaine sociale du Canada.*
R. P. Archambault, S. J.
15. *Sainte Jeanne d'Arc.* R. P. Chossegros, S. J.
17. *Notre-Dame de Liesse.* R. P. Lecompte, S. J.
18. *Les Conditions religieuses de notre société.*
Le cardinal Bégin
19. *Sainte Marguerite-Marie.* Une Religieuse
20. *La Y. M. C. A.* R. P. Lecompte, S. J.
22. *L'Aide aux œuvres catholiques.*
R. P. Adéland Dugré, S. J.
24. *La Formation des Elites.*
Général de Castelnau
26. *La Société de Saint-Vincent-de-Paul.* XXX
28. *Saint Jean Berchmans.*
R. P. Antoine Dragon, S. J.
30. *Le Maréchal Foch.* XXX
31. *L'Instruction obligatoire.*
R. P. Barbara, S. J.
32. *La Compagnie de Jésus.*
R. P. Adéland Dugré, S. J.
33. *Le Choix d'un état de vie (jeunes gens).*
R. P. d'Orsonnens, S. J.
- 33a. *Le Choix d'un état de vie (jeunes filles).*
R. P. d'Orsonnens, S. J.
38. *Contre le blasphème, tous !*
R. P. Alexandre Dugré, S. J.
42. *Saint Gérard Majella.* Abbé P.-E. Gauthier
44. *Le Bienheureux Grignon de Montfort.*
F. Ananie, F. S. G.
45. *Monseigneur François de Laval.*
R. P. Lecompte, S. J.
46. *Les Exercices spirituels de saint Ignace.*
S. S. Pie XI
47. *La Villa La Broquerie.*
R. P. Archambault, S. J.
48. *Saint Jean-Baptiste.*
R. P. Alexandre Dugré, S. J.
51. *Monseigneur Alexandre Taché.*
R. P. Latour, O. M. I.
56. *Contre le travail du dimanche.*
R. P. Archambault, S. J.
57. *L'Œuvre de la Villa Saint-Martin.*
R. P. Gustave Jean, S. J.
58. *Monseigneur Lafèche.*
R. P. Adéland Dugré, S. J.
59. *Le Bienheureux Bellarmin.*
R. P. Archambault, S. J.
60. *La Vénérable Bernadette Soubirous.*
Abbé P.-E. Gauthier
62. *Le Recrutement des Retraitants.* XXX
63. *Madame de la Peltrie.*
R. P. Le Jeune, O. M. I.
64. *L'Œuvre du curé Labelle.*
Abbé Henri Lecompte
65. *Saint François Xavier.*
Abbé C. Rondeau, P. M. E.
66. *Les Sœurs de Miséricorde de Montréal.*
Abbé Elie-J. Auclair, D. Th.
67. *Le Catholicisme en Chine.* Mgr Beaupin
68. *Le Jubilé de 1925.* XXX
71. *Saint Pierre Canisius.*
R. P. Lecompte, S. J.
72. *Sainte Marie-Sophie Barat.* R. S. C. J.
73. *Nos Martyrs canadiens.*
R. P. Archambault, S. J.
74. *Les Servites de Marie.*
R. P. Lépicier, O. S. M.
75. *Les Clubs sociaux neutres.*
Abbé Cyrille Gagnon
76. *La Presse catholique.* Mgr Elias Roy
77. *L'A. C. J. C.* Chanoine Courchesne
79. *Encyclique sur la fête du Christ-Roi.*
S. S. Pie XI
80. *La Retraite spirituelle.*
S. Alphonse de Liguori
81. *Une enquête sur le scoutisme français.* XXX
82. *Le Secrétariat des Familles.*
Dr Elzéar Miville-Dechêne
83. *Le Dr Amédée Marsan.*
R. P. Léopold, O. C.
84. *Comment lutter contre le mauvais cinéma.*
Léo Pelland, avocat
86. *Saint Louis de Gonzague, confesseur.*
R. P. Plamondon, S. J.
87. *La Transgression du devoir dominical.* XXX
90. *André Grasset de Saint-Sauveur.* XXX
91. *Sauvez vos enfants du cinéma meurtrier !*
R. P. Archambault, S. J.
93. *Répliques du bon sens — I.*
Capitaine Magniez
94. *Ce que femme veut.* Jeanne Talbot
95. *Répliques du bon sens — II.*
Capitaine Magniez
96. *Marie de l'Incarnation.*
R. P. Farley, C. S. V.
97. *Dimanche vs Cinéma.* Chanoine Harbour
98. *Thaumaturges de chez nous.*
R. P. Jacques Dugas, S. J.
100. *Le Rapport Boyer sur le cinéma.* XXX
101. *Nos premiers missionnaires.*
Abbé Napoléon Morissette
102. *Les Retraites fermées en Belgique.*
R. P. Laveille, S. J.
103. *La Congrégation du Saint-Esprit.*
R. P. Le Gallois, C. S. Sp.

« Nous maintiendrons... »

par M. Antoine RIVARD, C. R.

En octobre dernier, j'ai parlé de fierté nationale devant un auditoire québécois. C'est ce qui vous a valu, semble-t-il, une conférence qui a fait quelque bruit. Des pages les plus sombres, les plus misérables de notre histoire, j'ai voulu dégager une leçon de fierté que nous donnent dans leur dénuement et sous leurs haillons les 60,000 colons français abandonnés sur les bords du Saint-Laurent en 1760; leçon de fierté et aussi de fidélité farouche à leur foi, à leur langue, à leur caractère français qu'il faut tirer de ces heures sombres, sans éclat et sans gloire, où nos pères ont repoussé la tentation des honneurs grassement payés, pour garder vivante la flamme de la civilisation catholique et française.

Cette leçon de fierté ne comporte pas un retour aux tristes conditions de la vie de nos pères durant ces terribles années; elle n'oblige personne à être pauvre, obscur ou ignorant en 1940. Elle nous impose cependant le devoir de ne rien laisser s'effriter du dépôt sacré reçu des anciens... Elle affirme avec une saisissante autorité les obligations que nous avons assumées envers notre patrie et notre race. Elle proclame que nous devons garder, défendre et protéger la foi, lumière de notre civilisation, la langue, sauvegarde de notre caractère ethnique, les traditions, garanties constantes de vie nationale.

Cette leçon qu'il devient nécessaire de rappeler durant les heures décevantes que nous vivons ne vient pas en conflit avec le devoir de l'heure présente.

Cette causerie a été prononcée le 21 janvier, au club Kiwanis Saint-Laurent, à Montréal. Nous en donnons le texte complet, sauf l'entrée en matière.

ŒUVRE DES TRACTS, mars 1942, n° 273.

129801

Et ces devoirs, nous ne les avons jamais écartés. En 1774, en 1813, en 1914, et depuis 1939, nous avons été les premiers défenseurs de la Couronne britannique en ce pays. Et de cela aussi nous avons raison d'être fiers.

Nous pouvons donc causer entre nous des mesures de vigilance nécessaires à la survivance française en Amérique du Nord sans que personne ait raison de s'inquiéter. Ce sont là des sujets qui nous concernent seuls.

Durant les quelques minutes à ma disposition, je voudrais vous parler d'abord des menaces de l'heure présente. Vous dire ensuite ce que doit être, pour les écarter, l'éducation de l'enfant par l'école; vous faire connaître la situation actuelle de l'enseignement dans notre province à ce sujet, et faire voir enfin les dangers des réformes qu'on voudrait suggérer. Voilà le cadre de mes remarques.

Le temps des luttes constitutionnelles est passé. Nous jouissons aujourd'hui des libertés nécessaires, encore devons-nous nous en servir et ne pas laisser prescrire par le non-usage la reconnaissance des droits que nous avons obtenus.

La lutte n'est plus contre l'oppression du vainqueur; il faut la faire contre les faits, contre un ennemi plus insidieux, plus dangereux: l'assimilation anglaise et américaine. Nous ne voulons livrer bataille à personne. Nous n'en voulons à personne. C'est contre les lois naturelles de l'attraction et de l'infiltration de l'anglais, que le fait de notre isolement sur ce continent fait jouer contre nous, qu'il faut nous prémunir.

Dans la vie économique, sociale, commerciale, une mentalité contraire à celle que nous devons avoir, une conception de la vie opposée à celle que notre esprit

français nous suggère, des mœurs nouvelles, par certains côtés attirantes, mais qui affaiblissent les traditions anciennes et sévères de nos pères, tout cela travaille à nous faire entrer dans le moule standardisé du citoyen d'Amérique formé dans le matérialisme et l'agnosticisme.

J'ai l'honneur de parler à l'élite de Montréal. Je sais que vous vous intéressez aux choses de l'esprit, aux problèmes de l'éducation. Vous avez, j'en suis convaincu, depuis longtemps déjà pressenti ces dangers mortels qui viennent précisément de ce que nous constituons un noyau unique de 3 à 4 millions, perdu au milieu d'une population de 130 millions de gens qui ne parlent pas notre langue, n'ont pas nos croyances et ne partagent pas notre mentalité.

Je sais qu'il y en a parmi nous, et je veux bien que plusieurs soient sincères, qui croient que cette infériorité numérique nous commande de farder le plus possible notre visage français pour qu'il ressemble à s'y méprendre à un visage anglais ou américain.

Sans doute, nous devons nous entendre avec ceux-là que la Providence a placés autour de nous et dont le nombre et la puissance pourraient nous écraser. Mais c'est précisément parce que nous sommes un contre cinq qu'il nous faut surveiller l'entrée de notre maison afin d'empêcher qu'elle soit envahie par l'étranger, qu'il est nécessaire d'être intransigeant en tout ce qui regarde la langue, les traditions, la culture. La seule bonne entente que l'on puisse honnêtement désirer présuppose que chacun garde son entité et reste juge des moyens propres à conserver son caractère distinctif.

Les mouvements dont l'inspiration repose sur le ressentiment et le mépris des autres sont condamnables et

stériles, mais également condamnables sont ceux-là des nôtres qui ne perdent aucune occasion de décrier les leurs, de dire que tout est laid, petit et vulgaire chez les leurs, alors que tout est beau, admirable et digne d'imitation servile chez les autres.

Parlant de ce danger de l'assimilation, il faut parler de l'éducation de l'enfant par l'école. Je ne suis qu'un profane en la matière, mais je dois avouer qu'après avoir entendu certains demi-savants, certains arrivistes mal dégrossis, écrire et discourir avec suffisance sur les problèmes de l'éducation, je me sens plus à l'aise pour vous dire toute ma pensée.

Il ne faut pas perdre de vue, dans l'examen de cette question, certaines idées maîtresses.

Il y a en Amérique du Nord un fait français dont l'existence a été assurée par la vigilance de ceux qui nous ont précédés. Nous devons protéger avec le même souci l'œuvre essentielle de la formation de nos enfants à l'école.

On demandera à l'école deux choses: qu'elle fournisse, en premier lieu, à l'enfant la formation intellectuelle; qu'elle lui communique ensuite, mais ensuite seulement, les connaissances pratiques dont il aura besoin pour réussir dans la vie, pour devenir une compétence dans sa profession, son art ou son métier.

L'œuvre première de l'école sera donc d'ouvrir l'intelligence de l'enfant aux choses de l'esprit. C'est par l'étude de sa langue maternelle que l'esprit de l'enfant s'éveillera aux réalités. Il apprendra à penser, à raisonner, à ordonner ses idées, à se souvenir. Et si on ne veut pas que demain il soit un être hybride, sans caractère distinctif, sans convictions religieuses ou nationales, qui se traînera à la remorque de tous les « apaiseurs » et de

tous les neutres, on lui apprendra d'abord à penser en français, à raisonner, à ordonner ses idées, à se souvenir, en français, ce qui constitue une discipline de l'esprit unique au monde.

On demandera également à l'école de procurer à l'enfant des connaissances pratiques, et parmi ces connaissances pratiques qui doivent lui être communiquées se trouve, en ce pays, l'enseignement d'une langue seconde : l'anglais.

Il faut apprendre l'anglais dans la mesure de nos besoins probables, mais il ne faut pas que l'enseignement de cette langue seconde, connaissance d'ordre pratique, altère en quoi que ce soit la formation intellectuelle de l'enfant.

On enseigne l'anglais chez nous.

On l'enseigne dans nos écoles primaires, dans nos collèges commerciaux, dans nos collèges classiques, dans nos écoles spécialisées. Il ne faut pas se méprendre sur le fond de ce débat. Personne n'a jamais demandé de diminuer l'enseignement de l'anglais tel qu'il se donne aujourd'hui, dans la province.

Quel est cet enseignement ? L'anglais est une matière essentielle au programme du baccalauréat de nos collèges classiques. Il prend une importance considérable dans les études de nos collèges commerciaux, et comme l'écrivait fort justement un journaliste de talent :

« Sauf des méthodes d'enseignement qui pourraient être améliorées ici et là, les jeunes gens qui sortent des écoles spécialisées ont eu l'occasion d'apprendre, s'ils ont voulu faire l'effort personnel nécessaire, tout ce que l'école peut leur montrer en fait d'anglais. Il ne leur manque

que ce qui ne s'acquiert pas à l'école, même si on y met dix ou quinze ans d'étude: *la pratique.*»

L'anglais est aussi enseigné dans nos écoles primaires. Mais ici, souvenons-nous, avec Henri Bouchest, que:

« A l'école primaire, le but essentiel est de former l'âme, et la spécialisation n'y a pas sa place avant le cours primaire supérieur. »

Dans le programme d'enseignement officiel de l'école primaire, élémentaire et complémentaire, approuvé par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, je lis ce qui suit:

« L'école primaire, sans vouloir pousser ni trop loin, ni trop haut, l'enseignement et l'étude de cette langue, se doit à elle-même, comme elle doit aux enfants qui lui sont confiés, de leur en communiquer une connaissance suffisante. »

Ce programme décrète que, dans ces classes de nos écoles primaires, on consacre à l'anglais trois heures par semaine, soit le tiers du temps accordé au français, et une demi-heure de plus que pour l'enseignement religieux.

Je suis disposé, pour ma part, à accepter dans cette matière l'autorité du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, où siège l'épiscopat de notre province, qui, sur une recommandation d'une commission spéciale chargée d'étudier la question, adoptait le 11 décembre 1940 le règlement suivant:

« L'enseigne^mt de l'anglais commence en sixième année (ancienne cinquième). Toutefois, il sera loisible au surintendant de considérer le besoin particulier de chaque municipalité et d'autoriser la Commission scolaire à anticiper ou à différer de deux ans, selon le cas, l'enseignement de l'anglais dans les écoles publiques. »

Ce règlement est-il observé? Ce programme est-il suivi? En 1941, une enquête a été faite à la demande du Comité catholique dans nos écoles primaires, et le rapport de cette enquête, communiqué au surintendant de l'Instruction publique, le 23 avril 1941, justifie la conclusion suivante:

« L'anglais est enseigné dans la province de Québec, en conformité avec le règlement actuel du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, dans les 1,454 municipalités où l'enquête a porté. »

Si les autorités compétentes qui ont la responsabilité de l'enseignement chez nous sont satisfaites, qui donc a le droit de se plaindre?

On pourra évidemment mettre en doute l'autorité du Conseil de l'Instruction publique, réclamer un ministère de l'Instruction publique, réveiller des luttes un peu oubliées qui remettront en vedette des personnages bien connus. Un ancien premier ministre de cette province, l'honorable Alexandre Taschereau, exprimait le 2 juin 1921 une opinion qui demeure juste:

« Je le déclare catégoriquement, ce serait une erreur de changer nos organisations scolaires qui sont aussi sages que progressives. Naguère, il a été question d'abolir le Conseil de l'Instruction publique. Pour ma part, je m'opposerai toujours à ce changement que rien ne justifierait. Croit-on, ajoutait-il, que les hommes politiques qui sont amenés au pouvoir par la faveur populaire, et qui en sont aussi subitement éloignés, pourraient remplacer efficacement les membres du Comité de l'Instruction publique qui ont acquis par des années d'étude et de travail une compétence spéciale et une grande expérience des choses scolaires? »

On m'a reproché avec assez d'insistance d'avoir rapporté le mot de Mgr La Flèche :

« Parlez l'anglais si vous le voulez, mais pour l'amour de Dieu, parlez-le mal. »

Comme si tout le monde ne s'était pas rendu compte qu'il s'agissait d'une boutade par laquelle le grand évêque patriote indiquait que toujours l'anglais devait rester pour nous une langue seconde et que, même en le parlant, nous devons faire sentir que nous ne parlions pas notre langue maternelle. Ceux qui ont voulu voir là un programme et comprendre qu'il fallait s'y conformer en enseignant mal l'anglais sont plus qualifiés pour surveiller les ponts de péage que pour parler d'éducation.

Sans doute, l'anglais n'est pas matière d'enseignement dans les basses classes et cela est recommandé par tous les éducateurs. Le Conseil pédagogique des Ecoles catholiques de Montréal, dans un rapport soumis à cette Commission le 3 août 1940, exprime à ce sujet une opinion qui s'impose par l'autorité et la compétence de ceux qui la formulent.

S'appuyant sur les témoignages de pédagogues et de psychologues des grands pays civilisés, le Conseil pédagogique établit de façon claire et convaincante que l'enseignement d'une langue seconde ne doit pas commencer avant une connaissance suffisante de la langue maternelle; que cette connaissance n'existe vraisemblablement pas chez nous avant la sixième année, et que toute dérogation à cette règle est non seulement mauvaise au point de vue intellectuel en général, mais n'est pas avantageuse pour l'étude de la langue seconde.

On objecte que la majorité des élèves de nos petites écoles en sortent vers la sixième année sans avoir de con-

naissances pratiques de l'anglais. J'aimerais bien savoir quelles connaissances pratiques peut avoir un enfant qui sort de l'école à l'âge de dix ou douze ans! Cet infortuné saura bien juste lire et écrire. S'il a eu le malheur de naître dans la fumée des villes, il sera condamné toute sa vie à rester un manœuvre. Pensez-vous qu'il aura besoin de l'anglais pour faire son travail? Pensez-vous que l'anglais lui fera trouver de l'emploi? Le chômage n'existait pas en 1920; tous nos ouvriers travaillaient, et pourtant, ils ne savaient pas plus l'anglais qu'aujourd'hui.

Ce problème inquiétant de l'insuffisante scolarité n'est pas un problème d'enseignement mais un problème d'éducation familiale que nous ne résoudrons pas avec des changements apportés au programme de l'enseignement.

Puisqu'on ne peut, sans gâcher l'esprit de l'enfant, lui enseigner une langue seconde avant qu'il ait bien appris sa langue maternelle, puisque ceux-là qui ont autorité pour décider de la question nous disent que c'est vers douze ans que cet enseignement doit débiter, l'anglais est donc enseigné dans la province selon les règles les plus sûres d'une saine pédagogie. Il n'y a rien sur ce point à changer. Il n'y a pas lieu de se plaindre.

Voudrait-on modifier le programme pour qu'on y enseigne plus d'anglais dans nos écoles primaires? Un journal d'une « petite ville presque exclusivement canadienne-française », le *Courrier de Saint-Hyacinthe*, souligne le danger d'une telle réforme:

« Les programmes sont déjà surchargés. Si on y ajoute encore, écrit M. Bernard dans ce journal, le 26 décembre 1941, ce sera le désarroi.

« Si l'on élague pour donner plus d'importance à l'anglais, c'est le français qui en souffrira. Or, l'ensei-

gnement du français, tel que donné dans le primaire, même dans le primaire supérieur, est déjà suffisant.»

On a affirmé devant vous que ce bilinguisme intégral ne devait en aucune façon nuire à l'enseignement du français. Ce n'est pas une diminution de l'enseignement du français que l'on désire. D'ailleurs, que désire-t-on ? Suggère-t-on une réforme précise ? Vous a-t-on exposé un changement pratique qu'il faudrait faire, soit dans les programmes, soit dans l'enseignement ? On s'en est prudemment gardé. On s'est contenté de protester contre un appel à la vigilance qui trouble les endormeurs dans leur travail. On a voulu geler ceux qui proclament que, faibles, peu nombreux et peu riches, nous devons rester debout et éveillés pour empêcher toute infiltration étrangère et malsaine et réduire au silence les colonnards qui dans nos rangs voudraient prêcher le compromis et l'abandon.

Veut-on rajeunir ou améliorer nos méthodes d'enseignement ? Mais tout le monde applaudirait si on prenait la peine de suggérer une méthode nouvelle et plus pratique d'enseigner l'anglais. Pour rendre ce service à la cause de l'enseignement, il n'est pas besoin de jeter le discrédit et la calomnie sur ceux-là qui, par charité, avec des traitements dérisoires, n'ont cessé de consacrer le meilleur de leur vie et de leur cœur à la formation de la jeunesse canadienne-française.

Le vocabulaire dévoile bien d'où on vient et dans quelle ambiance on vit. Les termes que vous avez entendus ici : « obscurantisme », « éteignoir », « esprit rétrograde qui voudrait réserver l'instruction aux classes riches pour en priver complètement les enfants des classes populaires », ne sont pas nouveaux. On les vociférait au temps de la

Révolution française. Les loges maçonniques ont expulsé de France les communautés religieuses enseignantes avec ces mots-là. C'est de ces mêmes termes que se servaient Godefroy Langlois et ses associés en 1912.

On reprochait hier à nos institutions d'enseigner trop de catéchisme et pas assez d'arithmétique; d'enseigner trop de latin et trop de philosophie. On leur reproche aujourd'hui de faire la grève au ralenti.

Faisaient-ils la grève au ralenti les curés de chez nous qui, durant les quarante ans qui ont suivi la Conquête, ont transformé en écoles primitives les asiles qui leur servaient de presbytères? Faisaient-ils la grève au ralenti les prêtres et les religieux qui, après 1760, devant la disette de livres français, recopiaient à la main les manuels scolaires pour que les mêmes disciplines maintiennent le lien qui rattache un peuple à son passé?

Faisait-il la grève au ralenti ce clergé canadien-français qui, dans un pays pauvre et ruiné, a créé l'enseignement secondaire et supérieur que dispensent aujourd'hui 297 écoles supérieures, 26 collèges classiques, 24 écoles normales? L'ont-ils faite, la grève au ralenti, ces évêques et ces prêtres qui nous ont donné deux Universités et les ont fait vivre jusqu'au jour tardif où d'autres ont enfin réalisé que les laïques avaient tout de même des obligations dans ce domaine?

L'ont-elle faite, la grève au ralenti, ces admirables communautés qui, depuis Marie de l'Incarnation et Marguerite Bourgeoys, forment des femmes et des mères dont l'instruction, l'éducation et la formation intellectuelle ne sont pas dépassées sur ce continent?

Fait-il la grève au ralenti ce religieux qui est l'honneur de sa communauté et la gloire du Canada français, le

révérend Frère Marie-Victorin, qui, au prix de tant de misère et de tant d'ennuis, fonda l'Institut Botanique de votre Université et organisa le Jardin Botanique de Montréal?

A ces injures gratuites qui dénotent bien la tendance de ceux qui sous le couvert d'une campagne pour l'enseignement de l'anglais, veulent paver la route aux réformes qu'ils gardent en réserve, on me permettra de rappeler la déclaration que sir Lomer Gouin, qui n'a jamais passé pour un ultramontain, faisait en 1912, à l'Assemblée législative de Québec:

« Tout en étant loin encore du but vers lequel nous devons tendre, disait-il, nous pouvons dire que notre système d'enseignement est au moins égal à celui des autres provinces. Ce que nous avons malheureusement chez nous, et ce que ces derniers n'ont pas chez eux, ce que nous avons de trop et que nous ne leur souhaitons pas d'avoir, ce sont des dénigreurs de profession et de vocation qui croient rendre service à leur province et à leur race en écrivant contre elles les plus vilaines calomnies. »

Il y a des gens qui ont entendu sir Lomer leur adresser ces paroles, qui vivent encore. Qu'ils se demandent s'ils ne viennent pas de les mériter une seconde fois.

Tout en se défendant de vouloir altérer notre formation française, on réclame une instruction populaire pratique pour que nous puissions être, dans notre propre province: serre-freins, contrôleurs de wagons de chemin de fer, péagers, conducteurs de taxis; et nos filles: servantes, gardes-malades et sténographes. Cette énumération qu'on vous a faite ici et qui offrirait à notre peuple la récompense inespérée d'un bilinguisme intégral, me laisse froid. Je suis de ceux qui ont pour les nôtres

d'autres ambitions et qui croient que ce qui nous a permis de durer comme groupe français jusqu'à aujourd'hui, c'est encore plus l'habitant canadien-français que le chauffeur de taxi.

Nous sommes pauvres parce que nous ne savons pas l'anglais, affirme-t-on. Apprenons-le et nos problèmes économiques seront résolus.

Notre infériorité économique provient de causes plus profondes et qu'il n'est permis à personne d'ignorer. Elle vient d'abord du fait que nous descendons de pauvres gueux qui ont voulu rester pauvres pour demeurer Français. Elle vient en second lieu de ce que chez nous, depuis cinquante ans et plus, on a cédé à l'étranger les seules richesses dont nous avions le contrôle avec le Pacte fédératif: nos richesses naturelles. Elle vient en troisième lieu de ce qu'après avoir dépouillé notre peuple de ses richesses au profit du capital étranger, on a permis la création et l'existence de monopoles où les nôtres n'ont rien à faire.

Un personnage important de notre monde politique déclarait un jour:

« Si nos gouvernements avaient aménagé nos pouvoirs d'eau et avaient construit nos lignes principales de transmission, quel est celui qui peut prétendre que le gouvernement n'aurait pas donné aux ingénieurs, aux entrepreneurs et aux ouvriers canadiens-français leur part légitime de travail dans ces entreprises qui ont coûté des millions et des centaines de millions? Si nos villes et nos municipalités eussent contrôlé la distribution et la vente de l'électricité, comme elles le font à l'heure actuelle de l'administration de notre aqueduc, qui peut prétendre que les administrateurs, les ingénieurs et les chefs de

personnel, formés par nos collègues et nos universités, ne trouveraient pas du travail qui leur manque à l'heure actuelle, travail dont la partie la plus rémunératrice est faite par des personnes d'une origine étrangère à la nôtre parce que nos ressources hydro-électriques, grâce à notre système particulier de richesse, sont passées en d'autres mains ?

« La régie publique nous aurait donc donné ce dont notre race est privée au grand détriment de cette partie de ceux d'entre nous qui se sont formés dans nos superbes maisons d'éducation, d'instruction secondaire ou spécialisée, pour occuper une position supérieure dans toutes les sphères de notre activité financière, commerciale et industrielle. »

Le personnage important qui parlait en ces termes était l'honorable T.-D. Bouchard, suivant son journal, *le Clairon de Saint-Hyacinthe*, du 15 juin 1934.

La connaissance de l'anglais n'est pas un remède aux maux économiques dont nous souffrons. Ce dont nous avons besoin, c'est de compétences techniques plus nombreuses.

C'est dans nos écoles supérieures, dans nos universités que cette formation doit se donner, et c'est là qu'on la trouve.

Parlant de mon coin de terre, de ma région québécoise, laissez-moi vous dire que la vieille Université Laval, avec son École Supérieure de Commerce, son École Normale Supérieure, son École des Mines, sa Faculté des Sciences, sa Faculté d'Agriculture, son École des Pêcheries, et peut-être demain son École d'Électricité, continue d'ouvrir la voie.

On répétera peut-être que tout ceci n'intéresse que les gens riches, que l'élite. C'est en effet à former une élite

qu'il faut travailler, et une élite qui ne reculera jamais, mais qui avancera toujours. Il faut ajouter que dans notre pays il n'y a pas et il n'y a jamais eu de caste ou de classe privilégiée en matière d'instruction. Le fanatisme et l'ignorance seuls peuvent expliquer cette injustice et cette fausseté de prétendre que chez nous on a réservé l'instruction aux riches pour en priver les pauvres. Regardons autour de nous. Nos chefs politiques, nos professeurs, nos savants sont tous, à de rares exceptions près, sortis des classes populaires. Je connais peu de pays où l'instruction supérieure soit plus accessible à tous, quelle que soit la modicité de leurs ressources.

Messieurs, je me permets de vous le répéter, notre devoir est de continuer à marcher dans la voie dure, pénible et douloureuse que nos aïeux ont choisie et où ils se sont engagés.

Quand la tourmente sera passée et que la paix reviendra sur l'univers épuisé et sanglant, notre continent sera envahi par la foule de ceux qui ne trouveront sur le sol déchiré de la vieille Europe ni le pain, ni la paix. Dans cette immigration massive, il n'y aura pas de Français.

Cette arrivée au Canada de capitaux, de financiers étrangers, de chefs d'industrie, suscitera des entreprises nouvelles, une activité soudaine et inespérée. Ces chefs nouveaux du commerce, de la finance et de l'industrie ne seront pas français.

La France, la pauvre et chère France, meurtrie et saignante, verra tomber les barreaux de sa prison, mais elle aura contre elle, et nous aurons contre nous, le ressentiment, la rancœur, quand ce ne sera pas la haine, de ceux qui lui reprocheront sa défaite ou sa faiblesse. Est-il

permis de penser que, pour rester fidèles, la voie ne sera pas dure, pénible et douloureuse ?

Cependant, nous maintiendrons. Nous ne deviendrons pas des Anglais parlant le français. Nous maintiendrons tout de même sur cette terre d'Amérique la culture française que le premier ministre, M. Mackenzie King, à deux reprises déjà, nous a donné comme mission de perpétuer.

Nous maintiendrons les dures clartés que projette notre histoire sur les dangers de l'heure et les menaces de l'avenir.

Nous maintiendrons l'amour, le respect et le culte de la Langue française qui a apporté sur ce continent la lumière de la civilisation chrétienne et qui gardera sur nos lèvres la probité qui s'attache à son génie.

Nous maintiendrons la vigilance dont nous devons entourer l'école de Québec afin que, conscients de leur infériorité numérique, nos enfants le soient également de ce qu'André Morize a appelé « la valeur humaine éternelle de la civilisation et de la culture françaises ».

Nous maintiendrons l'effort toujours tendu vers une formation plus complète, vers une instruction technique plus perfectionnée, afin d'avoir des compétences plus nombreuses mais des compétences françaises qui soient l'orgueil et le soutien du groupe français et non pas des agents nouveaux de défection.

Nous maintiendrons et rétablirons s'il le faut les cadres de notre autonomie provinciale afin de ne pas sacrifier dans l'affolement de la mêlée actuelle ou dans l'ardeur des travaux de reconstruction les garanties et les sauvegardes qui protègent et assurent notre survivance.

L'OEUVRE DES TRACTS — Suite

104. *Répliques du bon sens* — III.
Capitaine Magniez
106. *Les Retraites fermées* Ferdinand Roy
107. *Sa Grandeur Monseigneur Courchesne.*
XXX
108. *L'Encycl. « Misericordissimus Redemptor ».*
S. S. Pie XI
109. *La Langue française.* Chanoine Charron
110. *L'Apostolat* Rodolphe Laplante
111. *Répliques du bon sens* — IV.
Capitaine Magniez
112. *Le Drapeau canadien-français.*
R. P. Archambault, S. J.
113. *L'Université Pontificale Grégorienne.* XXX
114. *La Retraite fermée.* Roland Millar
115. *L'Action catholique.*
Mgr P.-S. Desranleau
116. *Un diocèse canadien aux Indes.*
R. P. E. Gagnon, C. S. C.
117. *Le Mois du Dimanche.*
R. P. Archambault, S. J.
118. *Pour le repos dominical.* D. B.
119. *Le Problème de la natalité.* Benito Mussolini
120. *Montales Carmélites aux Trois-Rivières.*
Un Ami du Carmel
121. *La Femme canadienne-française.*
Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
122. *L'Ordre Trinitaire.* Jean-Félix de Cerfroid
123. *Charte officielle du Syndicalisme chrétien.*
E. S. P.
124. *Le Sens social.* Abbé Joseph-C. Tremblay
125. *Sa Sainteté Pie XI.*
S. Em. le cardinal Rouleau, O. P.
127. *L'Encyclique « Mens Nostra ».*
S. S. Pie XI
128. *La Destinée sociale de la femme.*
Marie-Thérèse Archambault
129. *Les Retraites fermées.* Dr Joseph Gauvreau
130. *Le B. Albert le Grand.* R. P. Richer, O. P.
131. *La Tempérance* — I.
S. G. Mgr Courchesne
132. *Les Bénédictins.*
Dom Léonce Crenier, O. S. B.
133. *La Médaille miraculeuse.*
R. P. Plamondon, S. J.
135. *Mère Bruyère.*
Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
136. *La Formation d'une élite féminine.*
Marguerite Bourgeois
137. *L'Eucharistie et la Charité.* C.-J. Magnan
138. *T. R. P. Basile-Antoine-Marie Moreau.*
Une Religieuse de Sainte-Croix
139. *La Tempérance* — II.
S. G. Mgr Courchesne
141. *L'Ouvrier en Russie.* E. S. P.
142. *L'Action catholique.* Mgr Eugène Lapointe
143. *La Russie en 1930.*
Dr Georges Lodyginsky
144. *Le Scoutisme canadien-français.*
R. P. Paul Bélanger, S. J.
145. *L'Aumône.* Mgr Charles Lamarche
146. *Le Monument du Souvenir canadien.*
L'hon. Rodolphe Lemieux
150. *L'Heure catholique.*
S. Exc. Mgr Deschamps

152. *Les Jésuites en Espagne.* XXX
153. *Un groupe de jeunesse catholique.*
Abbé Aurèle Parrot
154. *La Sanctification du dimanche.* XXX
155. *Le Petit Nombre des catholiques.*
R. P. Gibert, S. J.
156. *Encyclique « Caritate Christi compulsi ».*
S. S. Pie XI
157. *Les Dangers des vacances.*
Abbé Georges Panneton
158. *La Société St-Vincent-de-Paul à Montréal.*
J.-A. Julien
159. *Le Malaise économique.* Nos Evêques
160. *Les Saints Jésuites canadiens.*
R. P. Tenneson, S. J.
161. *Les Retraites fermées au Canada.*
Léo Belland
163. *Les Carrières* — I.
Mgr Pâquet et P. L. Lalande, S. J.
164. *L'Année sainte.* S. S. Pie XI
165. *Les Carrières* — II.
A. Perrault, C. R., et J. Sirois, N. P.
167. *Les Carrières* — III.
Dr J. Gauvreau et A. Mailhiot
168. *Les Carrières* — IV.
S. Exc. Mgr Vachon et A. Bédard
169. *Encyclique « Dilectissima Nobis ».*
S. S. Pie XI
170. *Le Message de Jésus... Ses sources* — I.
R. P. L.-A. Tétrault, S. J.
171. *L'Héroïque Aventure.*
R. P. Gérard Goulet, S. J.
172. *Les Carrières* — V.
A. Champagne et P. Joncas
173. *La Famine en Russie.* Cilacc
174. *Les Carrières* — VI. A. Rioux et A. Godbout
176. *Le Message de Jésus... Ses sources* — II.
R. P. L.-A. Tétrault, S. J.
177. *L'Eglise de Rome et les Eglises orientales.*
Abbé J.-A. Sabourin
178. *Les Carrières* — VII.
E. L. Heureux et A. Léveillé
179. *Un Monastère de Bénédictines au Canada.*
R. P. Paul Donceur, S. J.
181. *Quelques réflexions sur l'Apostolat laïque.*
S. Exc. Mgr Courchesne
182. *Causeries religieuses.* R. P. Brouillet, S. J.
183. *L'Apostolat.* J. Sylvestre et A. Provencher
184. *Pour le plein rendement des Retraites fermées.*
E. Mathieu et M. Chartrand
185. *Mgr Provencher.* R. P. Alexandre Dugré, S. J.
186. *Les Carrières* — VIII.
E. Minville et A. Laurendeau
187. *Saint Jean Bosco.* P. René Girard, S. J.
189. *La Retraite fermée et les jeunes.*
Jean-Paul Verschelden
190. *Armand La Vergne.* XXX
191. *Les Bx Martyrs Jésuites du Paraguay.*
R. P. Tenneson, S. J.
192. *La Retraite fermée, œuvre essentielle.*
Gérard Tremblay
195. *Le Vieux Collège de Québec.*
P. Jean Laramée, S. J.
197. *Pacifisme révolutionnaire.*
« Lettres de Rome »
198. *L'Œuvre des Gouttes de lait paroissiales.*
Dr Joseph Gauvreau

L'OEUVRE DES TRACTS — Suite

199. *Les Jésuites* Abbé Joseph Gariépy
200. *L'Œuvre des Terrains de Jeux* O. T. J.
201. *Sous la menace rouge.* R. P. Archambault, S. J.
202. *Un quart d'heure au pays du Soleil Levant.* Paul-Émile Léger, P. S. S.
203. *Croisière en U. R. S. S.* Pierre Mauriac
204. *Notre cours classique.* Jean Filion
205. *Quand le Front populaire est roi.* E. S. P.
207. *Le Cinéma.* S. S. Pie XI
209. *Les Sans-Dieu à l'œuvre.* Commission Pro Deo
210. *Sœur Mathilde de la Providence.* Marie-Claire Daveluy
211. *Le Catholicisme en face du communisme.* Mgr Fulton J. Sheen
212. *Notre régime pénitentiaire.* Dr Joseph Risi
213. *L'Ordre social chrétien.* Cardinal Liénart
214. *La Mission surnaturelle de l'Action catholique.* Abbé Anselme Longpré
215. *Lettre apostolique « Nos es muy ».* S. S. Pie XI
216. *Le Père Marquette.* Alexandre Dugré, S. J.
217. *Sur les pas du Frère André.* Frère Léopold, C. S. C.
218. *La Mission Saint-Joseph de Sillery.* R. P. Léon Pouliot, S. J.
219. *L'Espagne dans les chaînes.* Gil Robles
220. *L'Expérience d'Antigonish.* Abbé Livain Chiasson
221. *Le Saint Rosaire.* S. S. Pie XI et S. S. Léon XIII
222. *Retraites pour collégiens.* Abbé A. Mignolet
223. *L'Impérieuse Mission de la jeunesse.* Roger Brossard
224. *L'Action catholique — II.* S. S. Pie XI
225. *Congrès Eucharistique National de Québec.* R. P. Auguste Grondin, S. S. S.
226. *Lettre sur le communisme.* S. Exc. Mgr Georges Gauthier
227. *Le Bienheureux Pierre-Julien Eymard.* R. P. Léo Boismenu, S. S. S.
228. *Mémoires des minorités au Canada.* O. T.
229. *La Vierge en Nouvelle France — I.* P. Charles Dubé, S. J.
230. *Congrès mondial de la jeunesse.* E. S. P.
231. *Doit-on tolérer la propagande communiste?* Abbé Amille Poisson
232. *Une Université catholique au Japon.* R. P. Hugo Lasalle, S. J.
233. *Le Front unique, piège communiste.* Entente internationale anticommuniste
234. *The Bogey of Fascism in Quebec. The Quebec « Padlock Law ».* H. F. Quinn et G. A. Coughlin, K. C.
235. *Vœux du premier Congrès de tempérance.* E. S. P.
236. *Doit-on laisser les enfants entrer au cinéma?* Comité des Œuvres catholiques
237. *Guerre au blasphème, vengeance de Satan!* Abbé Georges Panneton
238. *Le Jour du Seigneur.* E. S. P.
239. *Pie XI et le Canada.* E. S. P.
240. *Sa Sainteté Pie XII.* E. S. P.
241. *Lettre à l'épiscopat des Îles Philippines.* S. S. Pie XI
242. *Que pensent les maîtres de l'U. R. S. S.?* S. E. P. E. S.
243. *La Soumission de « l'Action française ».* E. S. P.
244. *Les Canadiens français et le Nouvel Ontario.* Dr Raoul Hurtubise
245. *Une élite dans l'industrie.* Abbé Bernard Gingras
246. *Lettre encyclique « Sertum Laetitiae ».* S. S. Pie XII
247. *La Vierge en Nouvelle-France — II.* P. Charles Dubé, S. J.
248. *Allocutions de Noël.* S. S. Pie XII
249. *La Nouvelle Tactique du Komintern.* Entente internationale
250. *La Science, la Foi, la Vision.* S. S. Pie XII
251. *L'Histoire du Canada commence-t-elle en 1760?* G.-E. Marquis
252. *Mgr Adélard Langevin, O. M. I.* Abbé Léonide Primeau
253. *Les Missions de la Compagnie de Jésus.* S. J.
254. *Aux jeunes mariés — I.* S. S. Pie XII
255. *La Franc-Maçonnerie.* Chanoine Georges Panneton
256. *IV^e Centenaire de la Compagnie de Jésus.* S. S. Pie XII
257. *Préparation à la vie de famille.* Mme Françoise Gaudet-Smet
258. *L'Action catholique.* S. S. Pie XII
259. *Messages.* Maréchal Pétain
260. *Les Martyrs jésuites.* R. P. Archambault, S. J.
261. *La puissance de la presse et sa mission.* Mgr Philippe Perrier
262. *L'Action catholique féminine.* S. S. Pie XII
263. *La Nouvelle Loi des liqueurs.* E. S. P.
264. *Aux jeunes mariés — II.* S. S. Pie XII
265. *Trois regards sur Haïti.* Abbé Bernard Gingras
266. *Jésuites.* E. S. P.
267. *Y a-t-il une spiritualité d'Action catholique?* Mgr Guerry
268. *Directives d'Action catholique.* S. S. Pie XII
269. *Montréal, ville inconnue.* Pierre Angers, S. J.
270. *Dévotion à la sainte Famille.* R. P. Archambault, S. J.
271. *Ville-Marie.* Abbé Lionel Groulx et Mgr Olivier Maurault, P. S. S.
272. *Aux nouveaux époux.* S. S. Pie XII
273. *Nous maintiendrons.* Antoine Rivard, C. R.

N. B. — Les numéros omis sont épuisés.

Prix : 10 sous l'unité franco ; \$6.00 le cent ; \$50.00 le mille, port en plus.

Conditions d'abonnement : \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

L'ACTION PAROISSIALE, 4260, rue de Bordeaux, Montréal